Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 87 (1951)

Heft: 18

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXXVIIe ANNÉE — No 18 12 mai 1951

EDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : Vaud : *Ce qui nous préoccupe... — Postes au concours. — Bibliothèque de l'E. N. — Société vaudoise de T. M. et de R. S. — Un collègue « à la brèche ». —* **Genève :** *U. I. G. D. - U. A. E. E. : Convocation. — Attention ! —* **Neuchâtel :** *S. P. N. et V. P. O. D. : Lumières juridiques. —* **Jura bernois :** *Synode du district de Courtelary. — Assemblée préparatoire. — L'appel S. P. J. entendu en Suisse romande.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : *Comment j'ouvre la classe du lundi matin ? —* **Georges Durand :** *Pour que le travail se fasse en profondeur. — L'école Suisse de Naples. —* **E. Feudel :** *Emile Jaques-Dalcroze.*

PARTIE PRATIQUE : Edm. Altherr : *La sudation. — La synthèse Chlorophyllienne. — Dictées pour le degré supérieur. — Comptabilité. —* **Documentation :** *La situation économique suisse.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

CE QUI NOUS PRÉOCCUPE...

Ce n'est pas trahir un secret, malgré le silence religieux qui plane sur cette affaire, que de dire qu'une nouvelle loi sur les retraites est à l'étude, qu'une commission extra-parlementaire la prépare, qui demande, pour s'entourer des renseignements nécessaires, l'avis des associations du personnel.

Les membres de la S.P.V. qui ont été désignés pour délibérer sur ce sujet examinent actuellement le second avant-projet de loi rédigé par la commission extra-parlementaire ; c'est dire que ce n'est pas simple d'élaborer un texte tenant compte des nécessités du service de l'Etat et des réalités mathématiques.

Le second avant-projet apporte, par rapport au premier, une légère amélioration dans les dispositions concernant le temps de service des instituteurs. Pour les institutrices, le progrès est moins sensible car on se heurte à ce principe fondamental de la nouvelle loi : droit à la retraite après 35 ans de service au moins.

Il est assez difficile de faire admettre les raisons que nous avons de désirer pour notre profession un allègement de cette obligation.

La plupart des institutrices atteignent crânement les 35 ans de service, mais quelques-unes se trouvent usées nerveusement plus tôt. Ces dernières sentent qu'elles ne peuvent plus entraîner avec le même enthousiasme et la même patience l'équipe de petits moutards qui leur est confiée. Plutôt que d'accomplir imparfaitement cette tâche magnifique qui consiste à amener l'enfant à la vie en société tout en lui aidant à surmonter les difficultés des premières abstractions, plutôt que de décevoir les petits, elles préfèrent se retirer et vivre modestement d'une rente qui est loin d'égaler leur traitement.

Elles se consacrent alors, pour la plupart, à un travail social bénévole où elles peuvent utiliser les forces qui leur restent à servir la collectivité sans subir la même fatigue nerveuse.

Or parce qu'elles ont cette honnêteté, parce qu'elles aiment trop

les enfants pour courir le risque de les faire pâtir de leur usure nerveuse et parce qu'elles renoncent à la sécurité du traitement intégral pour se contenter de la retraite, ces personnes verraient leur rente diminuée d'un certain pour-cent, ce qui ramènerait leur situation matérielle aux limites de la décence. Car il ne faut pas oublier que ce serait des personnes à petits traitements, donc à petites retraites qui subiraient ces diminutions.

Ce qui nous préoccupe donc, nous qui avons encore une bonne partie de la carrière devant nous, c'est de savoir si nous allons être obligées de changer notre conception de l'enseignement pour satisfaire aux exigences « mathématiques ».

Nous avions pensé que nous devions faire un effort constant pour rester tout près des préoccupations de l'enfant, pour conserver notre aptitude à participer à ses jeux. Nous étions certaines que nous devions toujours laisser sa personnalité se former, sa curiosité questionner, son activité se dépenser même si cela devait nous user nerveusement davantage que l'enseignement tel qu'il se pratiquait autrefois.

Devrions-nous avoir aussi la préoccupation de « durer » ?

Car, nous le connaissons toutes le moyen de tenir une classe sans se fatiguer, mais nous n'en avons pas voulu : obliger les petits à rester immobiles, à se taire, les « visser » à leur place pendant les quinze premiers jours afin qu'il ne leur vienne plus la moindre velléité de réagir, de vivre comme des enfants !... nous n'aurions jamais voulu en venir là.

C'est tout de même une chose importante pour le pays que ce passage de l'enfant de la vie de famille à la vie sociale, que ce premier contact avec l'école.

Si cette tâche a été confiée à des femmes c'est bien pour certaines raisons.

Ces femmes n'ont pas toutes la même santé, la même résistance à la fatigue, accrue par la nervosité des enfants d'aujourd'hui ; ce serait regrettable pour l'enseignement que de les obliger, par des dispositions légales malheureuses à épargner leurs forces.

Nous ne voulons pas nous décourager car il y a encore beaucoup de personnes qui vont se pencher sur cette loi avant qu'elle soit votée et nous pensons que nos chefs, comme aussi les députés, savent, aussi bien que nous, quel est le bien de l'école.

Marthe Magnenat, maîtresse d'école enfantine.

POSTES AU CONCOURS

Délai : 19 mai.

Instituteur ou institutrice primaire : **Clarmont.**

Maîtresse enfantine : **Morges.** Entrée en fonctions, 27 août 1951.

Maîtresse de travaux à l'aiguille : **Marnand.** Entrée en fonctions, 1er novembre 1951.

1er éducateur à la Maison d'Education de Vennes s. Lausanne.

Conditions spéciales : Age min. 22 ans ; max. 35 ans. Porteur d'un brevet primaire spécial, ou formation jugée équivalente acquise notamment par des études secondaires ou supérieures, et au bénéfice d'une

formation pédagogique éducative résultant d'un stage et de cours spéciaux.

Pour les autres conditions, prière de consulter la Feuille des Avis Officiels du Canton de Vaud du mardi 1er mai.

BIBLIOTHEQUE DE L'ECOLE NORMALE

Elle sera ouverte régulièrement au corps enseignant le 2me et le 4me samedi de chaque mois, de 14 à 16 heures, du 12 mai au 23 juin et dès le 8 septembre. M. C.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORMES SCOLAIRES

Cette société vous propose la visite commentée du **Musée archéologique et historique de Nyon,** sous la conduite de M. Ed. Pélichet, archiviste cantonal, le **mercredi après-midi 16 mai prochain.**

Rendez-vous à 15 heures au Château de Nyon.

La visite d'une industrie nyonnaise complètera éventuellement l'après-midi.

Un billet collectif est organisé au départ de Lausanne (quai III, 14 h. 18), pour lequel on voudra bien s'inscrire à temps chez R. Martin, Sq. du Frêne 4, Lausanne (tél. 24 79 68).

Invitation cordiale à tous les collègues ! Le Comité.

UN COLLÈGUE « A LA BRÈCHE »

Un collègue à la brèche pour développer l'art du chant, de la musique, c'est Robert Mermoud.

Après son « Nicolas de Flue », ses succès à la fête de chant de Montreux, il dirigera le Requiem de Verdi à la cathédrale de Lausanne, le jeudi 17 mai. Grouper quatre sociétés : les chorales et chœurs de dames du Sentier et du Brassus, monter plusieurs fois par semaine de Montreux au fond de « La Vallée », voilà une belle performance.

Avec ce musicien, ce meneur, les Combiers sont enthousiasmés ; ils en mettent pour chanter ce Verdi qui convient tant au timbre des voix comme à leur tempérament qu'Hermann Lang qualifiait d'un brin méridional.

Ajoutez l'orchestre de la radio suisse-romande, des solistes de tout premier ordre, c'est assez pour réserver sa soirée du 17 mai à ce beau concert. G. M.

GENÈVE U. I. G. DAMES ET U. A. E. E.

CONVOCATION

Grâce à la générosité du Département de l'Instruction publique qui leur a octroyé un congé et une subvention, quatre membres de notre Union viennent de prendre part à un voyage du plus haut intérêt en Italie méridionale. Elles se proposent de vous relater, au cours de

notre prochaine assemblée du **mercredi 23 mai,** à 17 heures, à l'**Ecole de Malagnou,** le travail admirable qu'accomplissent, dans des régions peu connues, nos collègues italiens. Quelques documents photographiques vous donneront une idée du pays et vous permettront de mieux mesurer l'importance de l'œuvre remarquable qui se fait sous le patronage de l'Aide Suisse à l'Europe et de l'Union Nationale Italienne pour la lutte contre l'analphabétisme.

Tous nos collègues de l'U.I.G. Messieurs que ce récit intéresserait sont cordialement invités à notre séance.

ATTENTION !

Un des collaborateurs du Théâtre des Marionnettes de Genève ayant un empêchement le 18 mai, le spectacle prévu pour ce soir-là est renvoyé au **vendredi 25 mai à 20 h. 30.**

Délai d'inscriptions : samedi 19 mai. M. C.

NEUCHATEL

S.P.N. et V.P.O.D. : LUMIÈRES JURIDIQUES

Selon l'avis paru dans le dernier numéro de l'« Educateur », nous donnons aujourd'hui quelques extraits, et abrégés encore à cause de la place qui nous est forcément limitée, de l'étude si bien conçue de Me Barrelet, avocat, sur la forme à donner à notre affiliation au syndicat V.P.O.D. Il est de toute utilité que chacun puisse prendre conscience de l'importance de cette question et des subtilités qu'elle peut comporter du point de vue juridique. Ecoutons le Me :

Considérations d'ordre général

« La S.P.N. est une association de personnes physiques poursuivant » des buts idéaux au sens des art. 60 et suiv. du C.C.S.

» La S.P.N. est membre d'une autre association à but idéal, la S.P.R » qui, elle, est une fédération, soit une association dont les membres son » des personnes morales.

» Les buts de la S.P.N. sont au premier chef des buts culturels » tels que développement de l'instruction publique, perfectionnemen » de la culture générale et en second lieu des buts proprement syn » dicaux, tels que la défense des intérêts professionnels de ses mem » bres.

» La V.P.O.D. bien que s'intitulant Fédération suisse du personne » des services publics n'est pas à proprement parler une association d » personnes morales. C'est également un groupement de personnes phy » siques lui ayant fait individuellement acte d'adhésion (art. 3 de se » statuts).

» Le but idéal de la V.P.O.D. est principalement la défense de » intérêts économiques de ses membres.

» Dans le désir d'associer votre action à celle de la V.P.O.D. vous » êtes à la recherche de la solution la mieux adéquate. Vous désirez » éviter la dissolution de la S.P.N. et son retrait de la Fédération » romande.

» De son côté, la V.P.O.D. ne peut, sans reviser ses statuts, recevoir » de membres collectifs et accepter l'affiliation des personnes morales » autonomes. D'autre part, en faisant adhérer la S. P. N. à la V. P. O. D., » vous transformez le but social de votre association qui devient celui de la V. P. O. D. Or, l'art. 74 du C. C. S. dispose que la transformation » du but social ne peut être imposée à aucun membre.

Solution intermédiaire préconisée

» Il m'apparaît que vous recherchez par l'appui d'un syndicat im- » portant à renforcer votre organisation particulière et à donner à vos » membres, sympathiques à l'action syndicale, l'occasion de manifester » leur solidarité avec les buts de l'Union syndicale suisse.

» Dans cette mesure, la solution recherchée peut être atteinte d'une » façon beaucoup plus simple et qui, sous une forme un peu différente, » rejoint la solution S. P. N.

» La S. P. N. avec son organisation et ses œuvres actuelles (Expo- » sition scolaire permanente, Caisse d'entraide, etc.), est maintenue.

» Il est créé entre les membres de la S. P. N. affiliés à la V. P. O. D. » une « section V. P. O. D. de la S. P. N. »

» Cette section s'organise avec un règlement particulier pour au- » tant même qu'il soit nécessaire. Il apparaît qu'il suffit de se référer » à l'organisation prévue dans les statuts V. P. O. D.

» La S. P. N. par ailleurs prend en assemblée générale les déci- » sions suivantes :

» 1. Elle autorise ceux de ses membres affiliés à la V. P. O. D. à se grou- » per en section et à utiliser la dénomination « Section V. P. O. D. » de la S.P.N. »

» 2. Elle charge la section V. P. O. D. de tout ce qui concerne la réalisa- » tion des buts prévus à l'art. 2 litt. c) et d) des statuts.

» 3. Elle s'engage à l'avenir à ne pas recevoir de membres qui ne seront » pas affiliés à la V. P. O. D.

» 4. Elle fixera la cotisation de sorte que les membres non affiliés à la » V. P. O. D. paient une cotisation égale à celle des doubles affiliés, » le surplus de cotisation profitant à la Caisse d'Entraide.

» Une période transitoire serait ainsi ménagée et les droits acquis » des membres opposants à la V. P. O. D. seraient sauvegardés. Les » attaches sentimentales de vos membres avec leur association ne se » trouveraient pas coupées et j'imagine que cette solution est de nature » à maintenir la cohésion du corps enseignant primaire, ce qui est » aussi nécessaire pour réaliser les buts syndicaux.

» Cette solution pourra au départ comporter un certain désavan- » tage, soit la coexistence de deux groupements. Mais dans la pratique, » il sera facilement surmonté du fait que les deux organes seront diri- » gés par les mêmes personnes. »

Nous espérons que ces simples extraits suffiront à prouver à chacun avec quel soin et avec quel sens psychologique avisé Me Barrelet a cherché à résoudre le problème. Le C. C. est convaincu que les con-

clusions de ce beau travail répondent au mieux à tous nos desiderata et qu'elles recevront ainsi l'agrément de l'assemblée du 26 mai prochain. Dans une semaine, vous trouverez ici le détail de la convocation à cette séance.

W. G.

JURA BERNOIS

SYNODE DU DISTRICT DE COURTELARY

Plus de 70 membres de cette section se sont réunis en Synode ordinaire à Renan, sous la présidence de notre collègue H. Ribaut, président. M. l'Inspecteur Berberat honora l'assemblée de sa présence.

Après les questions administratives, le Synode entendit une conférence de M. le Dr Ischer, directeur de l'E. N. de Neuchâtel sur « L'Ecole primaire en Suisse romande ». Ce fut comme le relève la presse, « un excellent plaidoyer en faveur de l'école nouvelle, de l'école fonctionnelle, de l'école pour la vie, par la vie, suivi de la recherche de la forme applicable à notre école romande ». Ce fut aussi l'occasion, pour M. l'inspecteur Berberat, d'inviter chaleureusement le corps enseignant à établir un contact direct et continu entre l'école et les parents.

ASSEMBLÉE PRÉPARATOIRE

Les délégués jurassiens à la SIB, les membres jurassiens du C. C. de la SIB, les membres du Comité général de la S. P. J. sont convoqués en assemblée préparatoire de la prochaine Assemblée des délégués de la SIB. Cette séance importante aura lieu à Delémont le 19 mai prochain au Buffet de la Gare. Tractanda : Ceux de l'Assemblée des délégués — Nouvelle loi sur les traitements et divers.

L'Assemblée des délégués elle-même aura lieu une semaine plus tard à Berne. Nous y reviendrons dans huit jours.

L'APPEL S. P. J. ENTENDU EN SUISSE ROMANDE

Le No 17 de notre organe romand contient un excellent article de notre collègue Chabloz, rédacteur, sur le vœu de la S.P.J. de lancer une rubrique intitulée : **Le coin du praticien.**

Nous remercions Chabloz d'avoir « enchaîné » immédiatement après avoir été l'un de ceux, certainement, qui a lancé et lance encore de nombreux appels à la collaboration, à l'échange profitable d'expériences, à une montée de sève romande...

Collègues jurassiens, vous l'avez lu, l'Educateur vous ouvre ses colonnes, comme le fera volontiers aussi l'Ecole Bernoise. Nous devons en profiter. Nous devons sortir de l'inertie et de la quiétude. Nous devons, en un mot, vivre « un pour tous et tous pour un ».

Pour le Jura, le centre de ramassage de cette précieuse documentation est Bassecourt, chez notre président Petermann ; celui-ci la transmettra régulièrement — selon la « recette » ! — à nos journaux respectifs. Quels sont les Jurassiens qui répondront à la première question posée dans le No 17 de l'Educateur, à la page 320 ?

Reber.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

COMMENT J'OUVRE LA CLASSE DU LUNDI MATIN ?

Par un court entretien ; le plus souvent, je le dirige de façon à conclure par une lecture qui se trouve ainsi commentée à l'avance. En voici une, extraite du Livre de Lézard (Edit. Spes, Lausanne) :

LE BONHEUR

Je voudrais te parler du bonheur, te dire où tu peux le trouver.
C'est si simple le bonheur en ce monde !
Mais on le cherche où il n'est pas.
Le bonheur n'est nulle part si ce n'est en toi ;
Il ne dépend ni des hommes, ni des choses ;
De toi seulement, et puis de Dieu.

Tu es une petite fille et tu veux être heureuse.
C'est si naturel de désirer cela.
Mais un jardinier qui veut des tulipes dans son jardin commence par planter des oignons de tulipes.
Et s'il veut des roses, il plante des rosiers.
Et s'il veut des raisins, il plante une vigne.
Toi, tu veux du bonheur ; commence par en répandre.
Sois soumise à la vie, obéissante à la loi, oublieuse de toi-même, indifférente à ta joie, attentive à celle des autres et prête toujours à servir, que ce soit le matin, le soir, ou en plein midi.
Songe à la souffrance des hommes ; à tout ce qui est difficile pour eux ; au travail qui souvent est trop grand ; à la maladie qui souvent est trop longue ; aux séparations qui souvent sont si brusques ; à tout ce qui fait qu'on pleure au lieu de sourire ; et de toute ta force, mets au service des autres ce que tu possèdes : ta joie et ta force, ton intelligence et ta tendresse, tes mains, tes pieds et tes yeux afin d'aider et de servir.
Commence par de petites choses.
Aide ta mère qui travaille et qui est seule.
Ouvre les volets, le matin,
Mets de l'eau dans les vases,
Arrose les géraniums qui sont sur la fenêtre...
Donne du lait au chat qui rentre de ses courses nocturnes...
Quand tu seras grande, tu feras davantage.
A mesure qu'on grandit, la vie nous découvre ce qu'elle attend de nous. C'est si simple de lui obéir si on le veut vraiment.
Si tu vis ainsi, soumise et obéissante,
Oublieuse de toi-même,
Indifférente à ta joie,
Attentive à celle des autres,
Prête à servir toujours, que ce soit le matin, le soir ou en plein midi,
Peut-être qu'un jour, dans le jardin silencieux de ton âme, sentiras-tu le bonheur. Rien qu'un léger parfum. Ce sera tout.
Car le bonheur n'est nulle part si ce n'est en toi. Il ne dépend ni des hommes, ni des choses. De toi seulement, et puis de Dieu.

POUR QUE LE TRAVAIL SE FASSE EN PROFONDEUR

Les trois exemples esquissés plus loin essayent de rappeler les conditions nécessaires à un travail en profondeur — à un effort désireux d'acquisitions solides et persistantes.

Par définition, une telle formule n'offrirait aucun sens à un automate destiné à transformer vaille que vaille le plan d'études en chiffres de-ci ou de-ça. (D'un côté, le programme ; de l'autre, le nombre du chiffre à obtenir ; entre les deux, les élèves devenus les peu enviables intermédiaires destinés à fabriquer les appréciations obligatoires.)

Au contraire, en accordant trois leçons à la Hollande ou trois autres au Conseil fédéral, on se propose de développer l'intérêt et la culture générale et l'on admet que le 80 à 90 % de ce que l'on dit aux élèves sert à enraciner et à fortifier ce 20 à 10 % dont ils doivent se souvenir.

S'agit-il des langues ou des mathématiques, le jeu devient différent et c'est à un entraînement qu'il faut songer, à un brassage renouvelé, à la fatigue d'une technique intellectuelle à maîtriser. Si l'on souhaite un cas précis, que l'on pense au conditionnel passé.

La morphologie orale se confirme par l'écriture de quelques travaux formels. Viennent ensuite des exercices d'emplois à l'aide de phrases dépourvues de verbe : **Si tu avais pu, tu leur... ce service. S'il n'avait pas plu, nous... en excursion. Si le soleil avait brillé, les foins... plus vite, etc., etc.**

(Je demande pardon pour la simplicité d'un procédé peu spectaculaire ; mais la répétition d'une proposition entendue implique un exercice de pensée et d'élocution difficile à beaucoup d'écoliers.)

Ceci fait, on risque de croire que le conditionnel passé est entré dans les mœurs. Or, si l'on écoute des conversations libres, on entend des « si j'aurais su, j'aurais fait... » lesquels signifient que n'est point corrigée la source du langage. Pour tenter d'y remédier, on exercerait de nouvelles et nombreuses phrases : audition, répétition orale, et surtout la reproduction écrite basée sur la mémoire auditive. En outre, on insisterait sur le plus-que-parfait en cherchant des conditions compatibles avec telle action non accomplie : **Cette lettre, tu l'aurais écrite, si... Cette montre, nous l'aurions achetée, si... etc., etc.**

De la conjugaison vécue, passons à l'orthographe et à ses misères. L'essentiel, ce n'est sûrement point de compter les fautes, mais de guérir les anémies et de transformer la dictée en un instrument de travail.

Un excellent procédé consiste à dicter un texte, à l'expliquer aussitôt écrit, à le corriger oralement, enfin à le recopier en travail de basse tension. Au total, 50 à 60 minutes qu'il faudrait attribuer deux fois chaque semaine à une cure systématique.

Exemple :

Tout le monde connaît le morceau de morue sèche, cette chair plate, dure, compacte, à l'odeur saline. De forme triangulaire, terminée au sommet par une nageoire, racornie, elle montre deux faces, l'une blanchâtre nuancée de jaune, l'autre revêtue d'une peau grisée. C'est la

morue sèche et salée, expédiée par ballots dans le monde entier, partout vendue, entière ou débitée par morceaux. Nul autre poisson de conserve n'est plus commun, plus répandu, plus simplement présenté, ni plus fréquemment consommé.

Avant d'être sèche, la morue fraîche s'appelait aussi le cabillaud. Pour les sécher, ces cabillauds, il a fallu les pêcher, les décapiter, les ouvrir et les vider, les étaler et les aplatir, les imprégner de sel. Pour les sécher ces cabillauds, on les a pêchés, on les a décapités, on les a ouverts et vidés, on les a étalés et aplatis, on les a imprégnés de sel.

(D'après l'ouvrage de Roule sur les poissons.)

Quittons le langage et venons au calcul des volumes, par exemple à celui d'un socle :

Longueur : 15 dm. Largeur : 12 dm. Hauteur : 20 dm. Donc base 180 dm². Sur chaque dm² de cette base, on compte 1 dm³. Cela forme une plaque ayant 180 dm³ de volume ; donc, etc.

Après plusieurs exemples analogues, écrits en colonnes, surgissent les problèmes du manuel — énoncés à essayer, à transposer en explications, à corriger, à comprendre. Quelques jours sans géométrie et deux travaux à l'improviste déterminent si la nouveauté est assimilée.

Dans l'affirmative, la dernière étape reverra ces problèmes en les rédigeant d'une façon schématique : Base = 15 × 12 dm², volume = 15 × 12 × 20 dm³...

Par là sera préparé le terrain pour la formule V = *abc* que les élèves utilisent ultérieurement mais qu'ils comprennent peu s'ils n'ont pas séjourné quelques semaines dans les éléments présentés ci-dessus.

L'allemand, le latin, l'algèbre ou la phyique livreraient des dizaines d'exemples sur l'enseignement en profondeur et sur les doses, les continuités et les reprises favorisant des connaissances persistantes.

Pareillement, je souhaite que tous les devoirs à domicile, sans une exception, visent à des acquisitions durables et que personne ne soit jamais obligé d'en constater l'inutilité manifeste, l'absurdité psychologique ou l'impossibilité injuste envers des élèves abandonnés à eux-mêmes ou à elles-mêmes.

Ici encore, nous devons organiser un effort fructueux — approuvant le juste complément postscolaire qui profite à celui qui s'y applique — dénonçant ce verbalisme quantitatif qui n'est qu'un fragile et fastidieux produit de remplacement.

Georges Durand.

Créer une habitude,

c'est une œuvre de longue haleine. Abonner les enfants à de bons journaux doit devenir dans les familles une habitude qui ne se discute plus. Tapons sur le clou avec persévérance pour créer cette habitude. Les journaux s'appellent... « Caravelle » et « L'Ecolier Romand » ! Insistez un peu, insistez beaucoup !

L'ECOLE SUISSE DE NAPLES

Celui qui voudrait résumer le passé et le présent de l'Ecole suisse de Naples ne pourrait se dispenser de considérer au moins deux éléments essentiels : le long chemin parcouru, hérissé de difficultés et d'ennuis de tous genres, et l'immuable, admirable fidélité à la Patrie de tous ceux qui présidèrent au destin de l'Ecole.

Les origines de l'Ecole Suisse de Naples remontent, directement ou indirectement, à plus d'un siècle. Elles se confondent, en effet, avec la fondation d'une Ecole Internationale, en 1839, par une Communauté évangélique, formée en majeure partie d'Allemands, de Suisses et de Scandinaves. Cette école était exclusivement réservée aux enfants des membres de la Communauté.

Mais les répercussions des événements politiques de la seconde moitié du XIXe siècle déterminèrent une scission au sein de la Communauté : les Français se séparèrent des Allemands ; ceux-ci imprimèrent un nouveau caractère à l'Ecole, de sorte qu'elle devint une Ecole allemande, de langue et de culture allemandes, et dirigée par un Allemand. (Après l'unification du royaume d'Italie, l'Ecole avait été accessible aux enfants italiens qui, dès lors, la fréquentèrent en nombre considérable.)

Il ne sera permis de parler d'une véritable Ecole Suisse qu'à partir de 1915, pendant la première guerre mondiale, lorsque l'Italie entra en lice aux côtés des Alliés. L'Ecole se trouva alors dans une situation fort critique, extrêmement difficile, et ne put se maintenir en activité que grâce aux bons offices de nombreuses personnalités suisses, établies à Naples, quelques-unes faisant déjà partie du Comité de l'Ecole et dont les enfants suivaient les classes. Le corps enseignant fut formé exclusivement de maîtres suisses et italiens, sous direction suisse, et le nouveau Comité dut changer le nom d'Ecole allemande en celui d'Ecole suisse, ce qui n'alla pas sans déclancher une violente campagne dans la presse locale, et les dirigeants eurent à surmonter d'énormes difficultés d'ordre moral autant que matériel.

Il est facile de concevoir que la nouvelle charge d'une propre école imposait aux Suisses de Naples de lourds sacrifices, qui allaient toujours s'aggravant après la première guerre mondiale, du fait que de nombreuses personnalités suisses durent, sous le régime fasciste, abandonner leur situation et rentrer au pays. Et plus récemment encore, pendant le dernier conflit mondial, à cause des dégâts énormes subis par nos compatriotes résidant à Naples.

Eh bien, malgré tout, l'Ecole suisse a toujours vaillamment continué sa mission. Aujourd'hui, bon nombre de difficultés semblent enfin aplanies ! Mais il en reste tant d'autres, parmi lesquelles le problème financier, malgré les secours de la Confédération et ceux du Comité d'Aide aux Suisses à l'Etranger.

Nous souhaitons vivement que des jours meilleurs viennent récompenser la bonne volonté et la ténacité de tous ceux qui ont tant travaillé et qui travaillent constamment encore pour le bien de notre Ecole.

La situation actuelle de l'école est satisfaisante si nous la comparons à celle d'autres écoles de la ville. (Un journal napolitain relatait, il y a quelques jours, qu'à Naples 10 salles doivent actuellement encore suffire pour recevoir 2500 écoliers !) L'Ecole Suisse occupe, depuis 1933, un vaste appartement ensoleillé et bien aéré, au premier étage d'un ancien hôtel, à Place Amedeo, un des quartiers les plus distingués et modernes de Naples. Elle comprend cinq classes primaires, une classe secondaire (celle-ci a été instituée cette année et nous espérons pouvoir ajouter les deux autres au cours des années suivantes), un Jardin d'enfants, un grand réfectoire et une modeste palestre. Notre Ecole compte actuellement 210 élèves dont 23 Suisses ou fils de mère suisse, et presque autant d'élèves de différentes nationalités étrangères ; tous les autres sont Italiens. Il faut noter qu'au début de chaque année scolaire, de nombreuses demandes d'inscription doivent être refusées par manque de place.

Malgré le nombre si restreint d'écoliers suisses, notre Ecole maintient fermement son règlement primordial : éducation selon l'esprit helvétique et l'étude des langues nationales enseignées par des maîtres suisses. Mais en même temps, l'on est obligé de se conformer aux exigences des programmes des écoles publiques italiennes, afin que les élèves qui nous sont confiés puissent subir les examens d'admission aux écoles secondaires ou supérieures. Le problème éducatif et didactique est donc assez ardu, d'autant plus que la constante préoccupation du corps enseignant doit être de corriger la méthode d'enseignement en vigueur dans les écoles de Naples, enseignement souvent trop abstrait et surchargé, pour se conformer peu à peu à nos méthodes suisses plus simples et objectives.

Un service particulier d'autobus, dirigé par notre école, assure le transport des élèves ; ceux-ci ont également la possibilité de recevoir, à midi, une collation chaude préparée avec soin et servie par le personnel de l'école.

Le tableau trop sommaire que nous venons de tracer de l'Ecole Suisse de Naples n'en donnera qu'une idée insuffisante. Toutefois, en terminant, nous devons encore souligner l'estime et la confiance dont jouit notre Ecole dans les milieux les plus distingués de la ville, autant pour son organisation sérieuse que pour la valeur du corps enseignant dont les élèves obtiennent toujours des résultats satisfaisants et parfois même remarquables.

EMILE JAQUES-DALCROZE

L'an dernier a pris fin, à Genève, la vie d'un homme remarquable. Emile Jaques-Dalcroze, pédagogue de renom mondial, est mort quelques jours avant l'accomplissement de sa 85e année.

Il était, avec le même souci de perfection et de profondeur, musicien et éducateur.

Né à Vienne, élève à Genève, il fit preuve très tôt de grands dons musicaux.

Ses études d'orgue, d'harmonie et de composition le conduisirent

à Vienne chez Bruckner et chez le contrapuntiste renommé Robert Fuchs, à Paris, chez Léo Delibes.

Pendant la plus grande partie de sa vie, il œuvra à Genève, dont il était citoyen d'honneur, comme professeur, écrivain, poète et compositeur.

Ses œuvres sont nombreuses et d'une étonnante diversité. Une partie d'entre elles ont été conçues en liaison avec son activité pédagogique et représentent la plus élevée des musiques à usage didactique que l'on puisse concevoir.

D'autres sont des créations purement musicales, depuis les plus modestes formes du lied jusqu'à l'opéra et aux œuvres orchestrales de grande ampleur.

Dans leur modernisme et la richesse de leurs moyens musicaux, elles sont toutes pénétrées de l'amour de la mélodie populaire et de la joie d'un rythme original et bien frappé.

Beaucoup de chansons créées au début de ce siècle par Dalcroze qui en écrivit également les paroles, sont devenues dans sa patrie de véritables chansons populaires et figurent comme chants suisses caractéristiques dans les recueils scolaires des pays étrangers.

Comme musicien, Dalcroze était une nature débordante de vie, de tempérament et de joie, recevant de toutes parts l'impulsion créatrice.

Sa signification exceptionnelle, par laquelle il se distingue des autres créateurs musicaux, réside dans le fait que, chez lui, l'élément humain et pédagogique était aussi déterminant que l'élément artistique. Il représente en fait cette combinaison d'un grand musicien et d'un grand pédagogue dont Pestalozzi a dit autrefois qu'elle était une des plus rares et des plus heureuses rencontres parmi les destins humains.

Depuis le premier jour de son activité pédagogique au Conservatoire de Genève, Dalcroze se sentit agité par certaines questions surgissant à lui en observant ses élèves.

Quel est donc cet être humain à qui est destinée la musique, non seulement l'individu supérieurement doué à qui tout échoit naturellement et qui a à peine besoin de guides et de maîtres, mais l'homme moyen, et même inférieur à la moyenne, qui ne sait comment s'orienter et à qui la nature n'a donné aucune disposition spéciale ?

Quelles sont les aptitudes et capacités d'ordre corporel aussi bien qu'intellectuel que nous apportons naturellement dans nos rapports avec la musique ? Comment sont constitués les organes avec lesquels nous percevons et ressentons la musique, en quel état se trouvent ces organes chez l'homme d'aujourd'hui ? Que doit-on comprendre par le terme de « musicalité » ? Comment peut-on réagir contre la passivité et l'indifférence et rendre à tous les hommes l'art merveilleux de la musique ?

Ce sont de telles considérations qui conduisent Dalcroze vers des chemins absolument nouveaux dans la musique.

Il commença par la formation de l'ouïe et découvrit du même coup que la musique n'est pas sentie seulement par les oreilles, mais par le corps entier, que le corps dans son mouvement rythmique est le premier et le plus parfait des instruments de musique et qu'en conséquence toute éducation musicale doit être en même temps une éducation du mouvement libre, naturel, et harmonieux.

Musique et gymnastique unies à l'origine ont été, disait-il, de plus en plus dissociées pour le plus grand dommage de l'homme. De même la danse a son origine dans le mouvement rythmique et elle est inséparable de la sensation musicale.

Avant tout enseignement instrumental, on devrait apprendre à entendre et à se mouvoir musicalement.

Le rythme, la formation auditive et l'improvisation, dans leur constante relation, sont la préparation naturelle et nécessaire qui doit conduire vers « L'homme musical ».

En de longues années de travail pratique et l'observation de ses élèves, Dalcroze créa sa méthode de « Gymnastique rythmique » qui le fit connaître bien au delà des frontières de sa patrie et lui valut, avec beaucoup de gloire et d'honneurs, beaucoup d'hostilité et d'incompréhension, tant il est vrai que chaque idée nouvelle ne peut s'affirmer que dans la lutte.

De grands « Instituts Dalcroze » à Genève, Hellerau, Londres, Laxenbourg, formèrent des enseignants pour cette méthode. Cette nouvelle conception trouva également accès dans d'autres pays européens, et l'on peut dire aujourd'hui que dans tous les pays civilisés de la terre, des élèves de Jaques-Dalcroze travaillent et continuent de façon autonome à développer ses idées.

L'étendue et la profondeur de celles-ci sont encore peu connues, même chez les spécialistes. Beaucoup de choses ont été mal comprises, et superficiellement imitées, à tel point que l'opinion s'est répandue chez beaucoup de personnes qu'il s'agit là d'une simple école de danse qui a rendu des services dans le passé, mais qui maintenant est déjà quelque peu démodée et dépassée.

C'est là une grande erreur. La valeur de la méthode Dalcroze ne réside pas dans une orientation vers le théâtre et la danse ne s'épuise pas dans des démonstrations publiques, mais c'est dans la simple salle de classe qu'elle est vraiment visible.

Depuis bien des années, on rassemble ainsi des expériences d'éducation avec des enfants et des adolescents de toutes sortes, sans oublier les malades et les anormaux, et l'on se convaincra de l'influence bienfaisante qui se dégage de l'enseignement de la rythmique et profite dans la même mesure aux maîtres et aux élèves.

En Suisse, en Angleterre, en Allemagne, la valeur de la méthode est très généralement reconnue et on l'emploie dans beaucoup d'écoles publiques.

Jaques-Dalcroze a fixé dans un grand nombre d'écrits pédagogiques dont la lecture est extrêmement précieuse pour tout éducateur, ses pensées et ses propositions pour l'éducation musicale et le développement humain.

Dans ces pages et dans le cœur de nombreux élèves admiratifs et reconnaissants, son œuvre lui survit.

La postérité saura dignement honorer la mémoire de ce grand homme et de cet éducateur de génie.

E. Feudel (Vers l'Education nouvelle).

PARTIE PRATIQUE

LA SUDATION

1. Faire germer quelques grains d'avoine dans un germinateur. Placer ce dernier sous une cloche de verre. Par l'effet de la transpiration et de l'évaporation de l'eau du germinateur, l'air de la cloche sera vite saturé d'humidité. (Buée.) Mais comme la sève continue à monter, vous verrez apparaître à l'extrémité des feuilles de petites gouttes d'eau. Ce trop-plein est évacué par des stomates spéciaux, les stomates aquifères, qui jouent le rôle de « soupapes ».

2. La contre-expérience se fait en plaçant un deuxième germinateur à l'air libre. Pas de sudation.

3. Faire observer le même phénomène, le matin, après une nuit fraîche, à l'extrémité des nervures des feuilles de Capucine. La transpiration, ralentie pendant la nuit par l'absence de lumière et le froid, a cédé la place à la sudation.

LA SYNTHÈSE CHLOROPHYLLIENNE

Je donne ici un certain nombre d'expériences très faciles à réaliser et ne ratant presque jamais. On retombe dans la chimie... plus précise.

1. Des feuilles d'ortie, d'épinard, de pommes de terre, etc. sont hâchées, puis plongées dans de l'alcool ordinaire. Au bout de quelques heures ou d'un jour, l'alcool s'est teinté en vert. Il a dissous la chlorophylle. (Pour gagner du temps, on peut verser sur les feuilles de l'alcool bouillant chauffé avec précaution au bain-marie.)

2. Par expérience, nos élèves connaissent la couleur de l'eau de cuisson des légumes.

3. Si vous disposez d'un prisme et d'une lanterne à projection, il vous sera facile de faire observer le spectre d'absorption de la solution de chlorophylle. Au moyen d'un écran de carton, délimitez un faisceau lumineux que vous braquerez sur le prisme, à l'obscurité. Receuillez le spectre sur un carton blanc. Interposez ensuite une solution de chlorophylle pas trop concentrée entre la source lumineuse et le prisme. Un vase à parois parallèles facilite les choses. Faites observer quelles sont les radiations lumineuses que la chlorophylle retient (deux plages principales, l'une dans le bleu, l'autre dans le rouge. **La chlorophylle capte une partie de l'énergie solaire.**

4. Faire observer comment les plantes d'aquarium immergées abandonnent des bulles de gaz. L'observer également sur les algues vertes qui tapissent les parois d'un bassin de fontaine mal lavé, ou d'un vieil aquarium. Avec un peu d'habileté, on peut prendre les plantes vertes, les placer dans un bocal plein d'eau, les coiffer d'un entonnoir de verre, coiffé lui-même d'une éprouvette renversée. Le tout doit être plein d'eau. Recueillir les gaz qui montent et montrer au moyen d'une allumette à demi éteinte, qu'il s'agit d'oxygène.

Faire varier les conditions : jour, nuit, temps couvert ou ensoleillé, lumière ou ombre, chaud ou froid, etc. Conclure : Cette élimination de gaz ne se fait que de jour et dépend de la température et de la lumière. Elle ne se produit que chez les plantes vertes.

5. Préparez une solution d'iodure de potassium (KI), à raison d'un gramme de KI pour 100 cc. d'eau. Dissoudre ensuite dans cette solution un gramme d'iode en cristaux. (Solution iodo-iodurée). Montrer, en en versant quelques gouttes dans de l'empois d'amidon pas trop épais, comment celui-ci se teinte en violet.

6. Cueillir, **le matin,** avant que l'action de la lumière ait pu se produire, quelques feuilles de Capucine, de pomme de terre, etc. Les recouvrir d'alcool bouillant pour les décolorer, puis les plonger dans la solution de KI. Faire de même avec des feuilles cueillies après **une journée ensoleillée.** Comparez. La feuille du matin ne contient que peu ou pas d'amidon, celle du soir en est bourrée. Pendant la nuit, l'amidon redescend avec la sève élaborée, pour être utilisé directement ou mis en réserve.

7. Coupez deux rondelles de liège (bouchon), épaisses de 5 mm. Les fixer l'une en face de l'autre, de chaque côté d'une feuille non détachée de la plante, au moyen d'une épingle. Le soir venu, cueillir la feuille et la traiter comme ci-dessus. L'amidon ne s'est formé que dans les parties exposées au soleil.

9. Prendre à la fin d'une journée ensoleillée une feuille « panachée », mi-verte, mi-blanche (ruban vaudois des fleuristes, érable d'ornement panaché). La traiter comme ci-dessus. Il ne s'est formé de l'amidon que dans les parties vertes de la feuille.

3. **Conclusion :** L'amidon ne se forme qu'à la lumière et dans les parties vertes de la plante. (Une comparaison : l'usine et les ouvriers, ce sont les feuilles et les grains de chlorophylle ; l'énergie : celle du soleil ; les matières premières : l'eau et le CO_2, pour ne parler que de ces deux corps.) Tout se passe comme si l'eau et le charbon se combinaient, avec abandon d'oxygène.

$$6\ H_2O + 6\ CO_2 = C_6H_{12}O_6 + 6\ O_2$$

On admet que les végétaux soustraient ainsi à l'atmosphère 6.10^{10} tonnes de CO_2 par an. Un calcul simple permet de déterminer quelle masse de charbon cela représente (18 000 000 000 tonnes). Combien de wagons de 10 t. cela représente-t-il ? Longueur du train ?

10. Le sucre est effectivement formé de H_2O et de C.

a) Placer un morceau de sucre dans un peu d'acide sulfurique concentré. Celui-ci lui arrache son eau, et au bout de quelques minutes, il ne reste que du charbon. Cette masse noire peut être séchée sur la flamme du gaz ou à alcool, gonfle et donne un morceau poreux de charbon très léger.

b) L'expérience peut être rendue beaucoup plus spectaculaire en procédant comme suit : 1. Dissoudre 6-8 morceaux de sucre dans un tiers de verre d'eau, jusqu'à limpidité complète (chauffer éventuelle-

ment un peu). 2. Ajouter, lentement et prudemment (ça chauffe !), de l'acide sulfurique concentré, en quantité égale ou supérieure à celle de l'eau. Brasser. 3. Le mélange brunit, s'épaissit, gonfle, devient pâteux et noir. Le charbon apparaît, comme sorti miraculeusement de deux liquides qui ne semblaient pas en contenir. Prendre de préférence une tasse, qui ne risque pas de sauter, et la placer dans une assiette à soupe. Ne pas faire rincer le matériel par un élève !

Conclusion : La plante verte est un **constructeur.** La synthèse chlorophyllienne permet, grâce à l'énergie solaire, et avec des matières minérales brutes, de fabriquer des substances organiques beaucoup plus complexes. Et seule la plante verte en est capable. Les plantes dépourvues de chlorophylle doivent se ravitailler aux dépens des plantes vertes ou de leurs débris (parasites ou saprophytes). Ce sont des **destructrices.** La roue tourne. Nous y reviendrons.

Edm. Altherr.

Dictées pour le degré supérieur

tirées du livre charmant : « Nemrod et Cie », d'A. Muret (Edit. du Clocher, Lausanne)

LE PRINCE DES FUYARDS

On a coutume de dire : « Peureux comme un lièvre »... Peureux ? Je voudrais vous y voir...

Lui, il est sans défense.

Il ne peut pas mordre, avec sa petite bouche et ses deux quenottes à cueillir le thym et le serpolet ; il n'a pas de griffes, ou si peu ; il n'a pas de cornes, pas de dard, pas de venin.

Myope, par-dessus le marché, comme un vieux professeur, notre pauvre lièvre apparaîtrait entièrement désarmé et voué à une mort sans discussion, si la nature pitoyable ne l'avait muni d'une paire de longues oreilles en feuilles de tulipe, sorte de périscope des sons, détecteurs subtils du moindre bruit insolite, et d'une paire de pattes de derrière à rallonges articulées, qui font de lui le coureur émérite et le grimpeur de côte que l'on sait.

Fuir ! c'est son sort. Fuir, avec cette angoisse obsédante de l'odeur qu'il laisse derrière lui partout où il passe et qui guidera ses ennemis. Aussi son gîte est-il sommairement aménagé ; tout confort en est banni ; quelques tapes du derrière pour aplanir un peu le sol, et voilà qui est fait ! C'est moins une demeure qu'un pied-à-terre provisoire qu'il peut être forcé d'abandonner d'un instant à l'autre.

LES RUSES DU FUYARD

Quels soins il prend pour embrouiller l'écheveau de ses traces ! Ces précautions lui sont habituelles ; il n'y faillit jamais et on peut les considérer comme ataviques. Elles se résument en un certain nombre de figures, que connaissent tous les chasseurs au chien courant, telles le retour, le crochet, le contre-pied, le saut de côté, le hourvari, qui est une adroite combinaison des ruses précédentes.

Il faut le voir quand il fuit, désarmé, avec les chiens à ses trousses. Il s'agit de les dépister, de les tromper, d'être plus fin qu'eux. Il adaptera alors ses ruses aux circonstances, au terrain, au temps ; ainsi il utilisera à bon escient les rocs et les pierrailles qui ne retiennent rien de son passage, les chemins où toutes sortes d'odeurs étrangères déroutent les chiens, les carrefours, où ils s'embrouillent ; il profitera de la poussière, que ses foulées font voler, des labourés où, quand il pleut, ses pattes se chaussent de bottes terreuses. Il doit se plier à toutes les éventualités, faire face à l'imprévu, inventer, c'est le seul espoir de sauver sa peau.

Loin de faire de la fuite une action vile et déshonorante, il y montre souvent un réel courage ; il en a fait une science, pleine de subtilité, un art nourri d'inspiration. Il est le poète de la fuite.

COMPTABILITÉ

Laissons aux filles le soin de calculer le prix de revient d'un costume tailleur. Voici pour les garçons celui d'une heure de vol, pour avion de tourisme.

Les données en sont tirées de la « Dépêche de l'Air », hebdomadaire romand qui consacre ses pages aux problèmes de l'aviation. Le maître peut y trouver quantité d'articles intéressants pour ses grands élèves, pour les jeunes des cours. C'est une revue qu'il peut leur prêter pour lire chez soi. Son coût ? 3 fr. 50 par année.

Calcule le prix de revient d'une heure de vol d'un STINSON, monoplan de 4 places, en te référant aux données suivantes :

a) **Amortissement :**

Cet appareil coûte fr. 31 500.—. L'impôt sur le chiffre d'affaires est de 4 %. L'amortissement est calculé sur 1500 heures de vol.

b) **Contrôle et révision :**

Au cours de ces 1500 heures de service, l'avion subit 15 contrôles de 100 heures à 3 fr. 65 l'heure, 15 contrôles de 50 heures à 3 fr. 48 l'heure et 30 contrôles de 25 heures à 3 fr. 96. Il passe en outre par 2 grandes revisions qui reviennent à fr. 5500.— chacune. A calculer le prix de revient de l'entretien par heure de vol.

c) **Assurances :**

L'assurance-accidents pour les passagers est de 3 fr. 70 par personne et par heure de vol, pilote non compris. L'assurance en responsabilité civile pour ce dernier est approximativement de 1 fr. par heure de vol. L'assurance CASCO se monte à fr. 2540.— pour les 200 heures de vol que le Stinson accomplit par année.

d) **Consommation :**

Le Stinson brûle en 1 heure 30 litres d'essence à 0 fr. 65. Toutes les 10 heures, 1 litre d'huile à 2 fr. 20.

e) **Divers :**

Chaque année l'aérodrome présente une facture de fr. 1400.— de taxes d'atterrissage, de fr. 720.— de garage et de fr. 600.— pour remplacement de pièces usées. Ces frais sont à répartir sur les 200 heures de vol annuelles.

Réponses :

1 =	32760 : 1500 =	21.84
2 =	24792,5 : 1500 =	16.52
3 =		24.80
4 =		19.72
5 =	2720 : 200 =	13.60
		Fr. 96.48

DOCUMENTATION

LA SITUATION ÉCONOMIQUE SUISSE
1950 : Une année record

Les exportations suisses ont atteint en 1950 le niveau jamais encore égalé de près de 4 milliards. Ce montant — exactement 3910,9 millions de francs — (soit 454,2 millions de plus qu'en 1949), constitue un record.

L'étude détaillée **des exportations** reflète également l'activité remarquable de l'industrie suisse. Sur le chiffre total de 4 milliards, 3,6 milliards sont dus à la vente de produits fabriqués. Les exportations de mécanique et de produits métallurgiques sont la cause principale de leur accroissement. En effet, les exportations de machines, d'instruments et appareils atteignent le chiffre record d'environ 1200 millions. Celles d'horlogerie, qui au cours du premier semestre 1950 marquaient une tendance à la stagnation, voire au recul, se sont notablement renforcées dès le mois de septembre, dépassant même, en valeur, les chiffres de 1949 (730 millions contre 703). Les ventes de l'industrie chimique et pharmaceutique ont été satisfaisantes, les demandes en produits chimiques étant particulièrement fortes dès le mois de septembre. Quant aux exportations de textiles, elles se maintinrent, dans l'ensemble, à un niveau élevé. Enfin les exportations de fromage ont augmenté, par rapport à 1949, de même que celles de chocolat, dont l'accroissement est constant ces dernières années.

Clients et fournisseurs. Les principaux **fournisseurs** de la Suisse ont été en 1950 : 1) les Etats-Unis (625 millions) ; 2) France (510 millions) ; 3) Allemagne (497 millions) ; 4) Grande-Bretagne (370 millions) ; 5) Italie (323 millions) ; 6) Belgique-Luxembourg (234 millions).

Les **clients** les plus importants furent : 1) les Etats-Unis (515,[illegible] millions) ; 2) Italie (515,1 millions) ; 3) Allemagne (362 millions) ; 4) France (358 millions) ; 5) Belgique-Luxembourg (281 millions) ; 6) Grande-Bretagne (136,6 millions).

Le chiffre global des importations atteint 4535,9 millions de francs ; il indique les forts achats de matières premières motivés par la grande demande de l'industrie.

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Les Diablerets *1200 m.* **Hôtel Terminus** *Tél. 6 41 37*

Point de départ de nombreuses excursions — Salle pour sociétés
Prix spéciaux pour groupe — ***Dortoir moderne avec douche***

A. GISCLON-MICHAUD, chef de cuisine

Lac Retaud *1700 m.* *Tél. 6 41 43*

Les plus belles promenades au pied des hautes montagnes — Floraisons superbes — But de sortie pour écoles — Arrangement pour soupe, couche, petit déjeuner — Rafraîchissements de choix — ***Dortoir*** *— Barque — Jeux*

La Direction

CHALET

pour vacances en **juin-juillet** à

LESSOC (Gruyère)

Appartement disponible de 3 pièces; cuisine avec cuisinière électrique. Mois Fr. 120.—; Fr. 30.— par semaine. Pour renseign.: A. Blanc, instit., av. de Morges 72, Lausanne, tél. 24 18 27.

VISITEZ

Le Pays de Fribourg et la Gruyère

grâce aux

CHEMINS DE FER FRIBOURGEOIS

Billets collectifs au départ des gares C. F. F. Trains spéciaux. Autocars. Fribourg, tél. 2 12 63; Bulle, tél. 2 78 85.

HOTEL DE LA PRAIRIE YVERDON

Son grand parc tranquille (pour courses d'école) — Sa terrasse - Son carnotzet Grandes salles pr congrès et repas de noce - Cuisine très soignée.

André CURCHOD

Tél. 2.30.65 Dir. et chef de cuisine

CABANE-RESTAURANT

BARBERINE

sur **Châtelard** (Valais)

Tél. 6.71.44

Lac de Barberine, ravissant but d'excursions pour écoles. Soupe, couche sur paillasse, café au lait, Fr. 2.70 par élève. Arrangements pour sociétés. Restauration, pension prix modérés. Funiculaire, bateau à 10 min. du barrage de Barberine.

Se recom. M. Ed. GROSS, Le Tretient

Rabais pour écoles et sociétés

sur le

Téléférique Riddes-Isérables (Valais)

Notre marque de fabrique « LA CHAPELLE DE TELL » est la garantie d'une qualité irréprochable

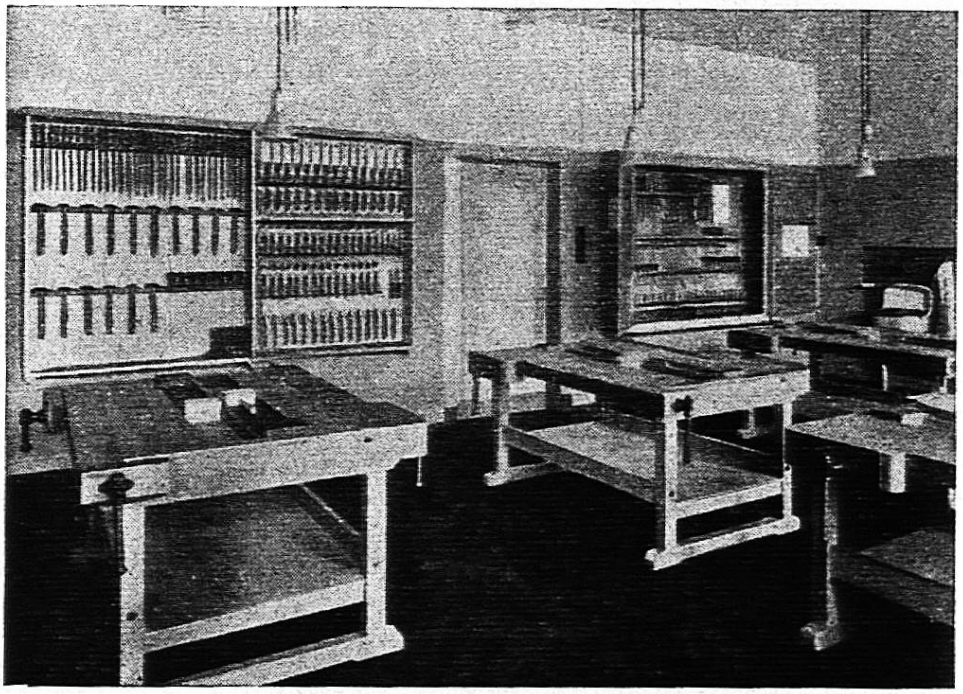

ATELIERS POUR TRAVAUX MANUELS

Nouveaux équipements - Agrandissements
Conseils - Devis détaillés et expériences à votre disposition

LACHAPPELLE FABRIQUE D'OUTILS MONTÉS S. A. Tél. (041) 2.03.64 - Fondée en 1840 **KRIENS**

WAFA - AARAU

TOUS TABLEAUX
POUR L'ENSEIGNEMENT

Noir ou vert foncé - MAT
RÉARDOISEMENT de vos tableaux
APPAREILS nouveaux de suspension pour cartes géographiques, plans, dessins, etc.

Représentant exclusif en Suisse romande
A. Aviolat - Genève
6, rue J. J. de Sellon
Tél. (022) 3.11.19/2.30.59 - Cp. ch. I. 6641

Consommez nos excellentes spécialités

BAR-FERMIÈRE

rue St-Laurent 19 - Lausanne - rue St-François 10

Magasin et bureau **Beau-Séjour 8** Téléphone **permanent 22 63 70**

POMPES FUNÈBRES

OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

FORTUNA

Compagnie d'Assurances sur la vie, Zurich

SA DEVISE :

CAPITAL FIXE PRIME FIXE

LAUSANNE

Ile Saint-Pierre

Carnets à anneaux pour étudiants

BIELLA

Le produit suisse renommé - Un seul carnet pour tous les cours

ACADEMIA	ACTO	MATURA	UNI
2 anneaux 18 m/m	6 anneaux 15 m/m	6 anneaux 19 m/m	2 anneaux 24 m/m

EN VENTE DANS TOUTES LES PAPETERIES

Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

Pour toutes vos opérations
bancaires adressez-vous à

LA SOCIÉTÉ DE

BANQUE SUISSE

GENÈVE LAUSANNE
NEUCHATEL LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE NYON AIGLE MORGES

Capital et Réserves Fr. 209 millions

ABONNEMENTS DE LECTURE
AU BLÉ QUI LEVE
1, RUE DU MIDI, LAUSANNE

Fr. 7.50 par mois
port aller et retour compris,
pour 2 livres échangeables à volonté
Toutes les nouveautés en prêt
dès leur parution

RENSEIGNEMENTS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

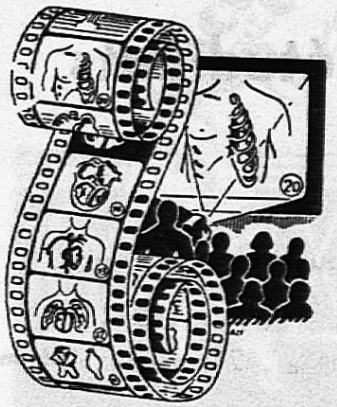

Films-Fixes pour écoles prim. et second. (Liste C sur demande). Barême dégressif ramenant le film-fixe à Fr. 2.45 par commande de 10 films. Envoi de films-fixes à choix. Liquidation des **Camerafix** remplacées par la nouvelle petite lanterne scolaire Noris-Trumps ultra-lumineuse à Fr. 1.50. (Tarif illustré sur demande.) Facilités de payement. Chez le spécialiste :

PHOTO POUR TOUS s. a.
5 BOULEVARD GEORGES FAVON - GENÈVE

MONTREUX, 19 mai 1951 LXXXVIIe année — N° 19

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables
Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9
Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin
Administration, abonnements et annonces
Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98
Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Quelle joie,
un voyage d'école
dans
les nouvelles voitures
du

M.O.B.

★

Tarif spécial pour écoles et sociétés

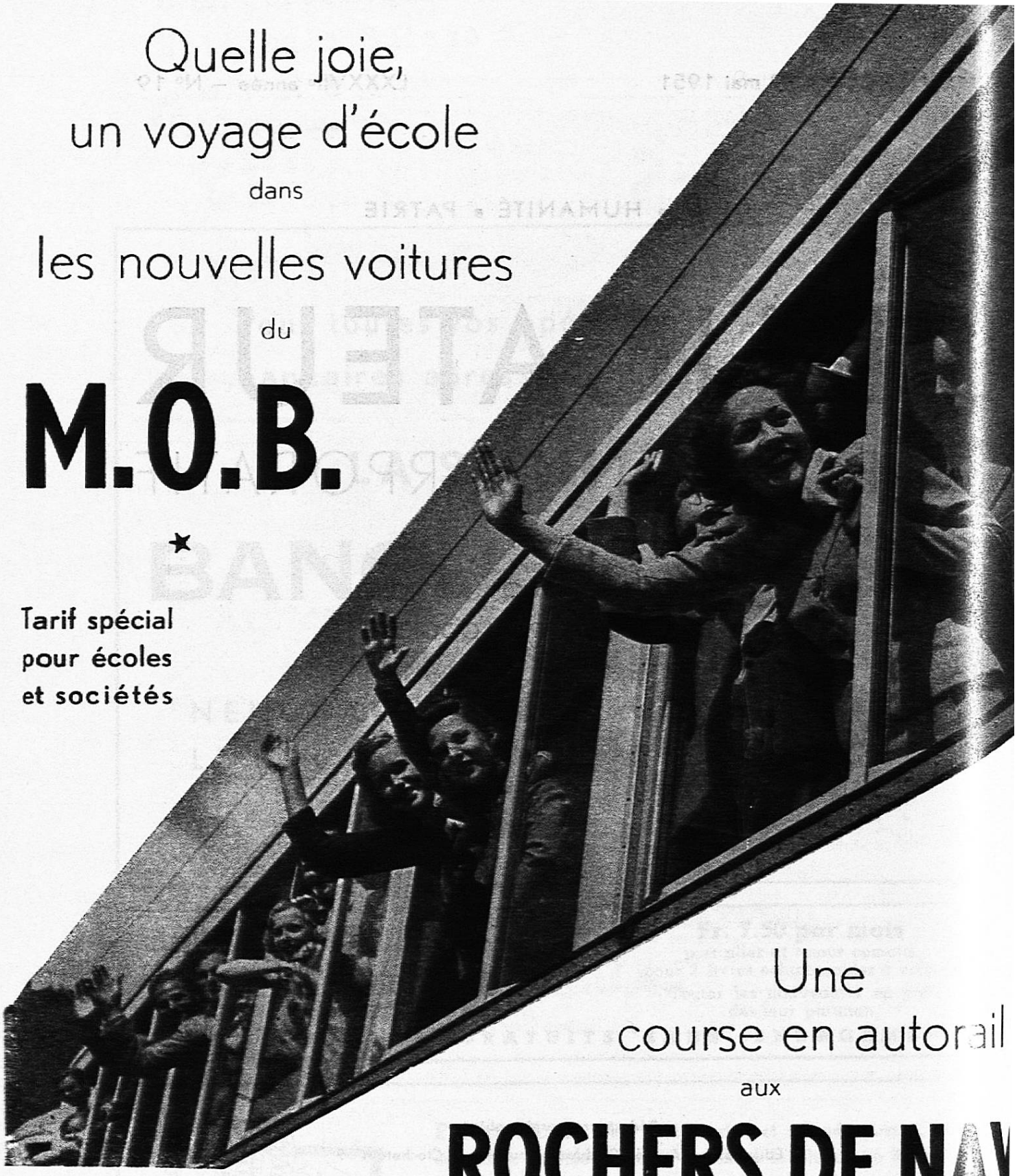

Une
course en autorail
aux

ROCHERS DE NAY

(2045 m.)

Un souvenir inoubliable pour vos élèves

BELVÉDÈRE INCOMPARABLE
FLORE ALPESTRE
HOTEL AVEC DORTOIRS COMPLÈTEMENT RÉNOVÉ

Tarif spécial pour écoles et sociétés

Chemins de fer Montreux-Oberland Bernois et des Rochers de Naye

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

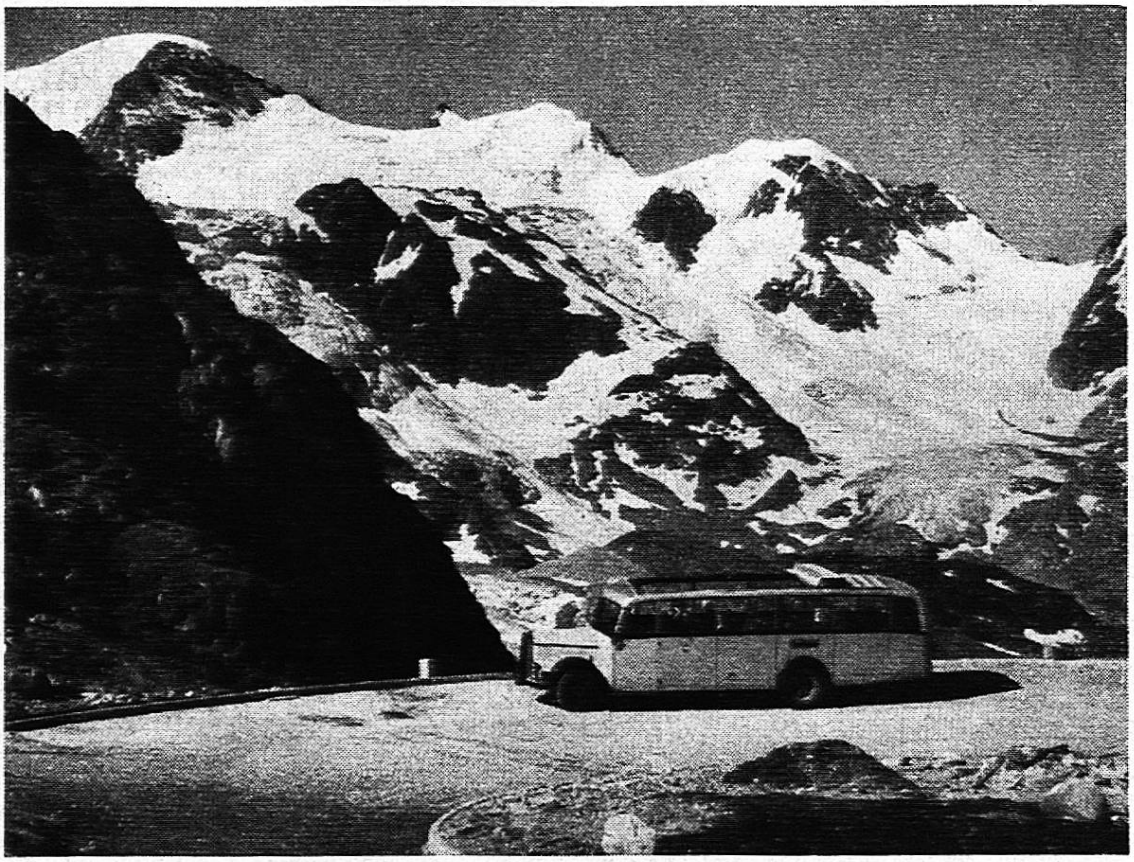

Chemin de fer et automobile postale

LA COMBINAISON IDÉALE POUR LES COURSES D'ÉCOLES

Renseignements, projets d'itinéraires avec prix par le service des automobiles PTT à Berne

Visitez les célèbres et grandioses

Gorges du Trient *à Vernayaz*

Arrangements spéciaux pour écoles. Prospectus à disposition.
Tél. (026) 6 58 12.

Vous pouvez vous restaurer à l'HOTEL-RESTAURANT en face des Gorges. Maison bien organisée pour recevoir les écoliers de passage. Terrasse ombragée. Salles. Tél. (026) 6 58 12.

FAMILLE BOCHATAY

Un
but idéal de
course d'école

La Barillette
La Dôle

en télé-siège

Prix spéciaux pour écoles et sociétés

Restaurant à
la station supérieure

Demandez
renseignements
à l'Administration
du chemin de fer

Nyon-St-Cergue-Morez

Tél. 9 53 37
Nyon

Grotte aux Fées

ST-MAURICE

Café-Restaurant

Emplacement idéal
pour pique-nique

Maurice Fournier,
tenancier

Visite instructive et intéressante d'une curiosité naturelle.

TARIF DES ENTRÉES. Pour écoles :
jusqu'à 30 élèves 30 ct. Plus de 30 élèves 20 ct.
Personnes accompagnantes 50 ct.
Personnel enseignant : entrée libre.